

Notice descriptive	
Titre	Rectificatif à l'arrêté du 3 octobre 2000 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au sein des comités techniques paritaires de la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, des directions départementales de l'équipement, du service des études techniques des routes et autoroutes, des centres d'études techniques de l'équipement, des services de la navigation (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQU0010161Z
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Rectificatif
Date de signature	03-10-2000
Date de publication	10-12-2000
Document	A0220015.pdf